

SOMMAIRE :

- **Mildiou : Présence de repousses sur tas de déchets ! Pas de mildiou pour le moment.**

Ne tardez pas à gérer vos tas de déchets.

- **Limaces : activité globalement faible dans les parcelles à risques. Mais attention, une parcelle avec forte présence, restez vigilants !**

Diagnostiquez vos parcelles et piègez.



Chantier de plantation à Tincques (62). Buttage définitif avec pré-buttage. Conditions correctes

Photo : T. COIN McCain

OBSERVATIONS : 10 tas de déchets et une parcelle ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Départements Nord et Pas de Calais : les chantiers de plantations sont lancés sur tous les secteurs depuis le week-end (plus timidement néanmoins sur la zone des Flandres). Les producteurs qui sont à jour de leurs semis de betteraves et de lin et qui ont reçu leur plant démarrent les plantations. Les conditions de travail du sol et de plantations sont parfois correctes mais souvent encore « limites » avec des sols durs et secs en surface et des fonds mauvais.

Concernant les parcelles qui n'avaient pas pu être récoltées à l'automne, certains producteurs ont décidé de les retourner car les tubercules étaient en majorité pourris, d'autres ont récolté et sont assez satisfaits, mais certains se demandent encore quoi faire de ces parcelles face à une qualité qui s'est dégradée (germes, dartrose, pourriture) et un marché en berne.

Départements Picard : De manière générale, les préparations de sol sont difficiles (outre dans des sols limoneux). En effet, les conditions hivernales douces et pluvieuses n'ont pas permis aux sols d'hiverner. Par conséquent, nous observons des surfaces croûtées et des fonds de buttes lissés avec formation de "boulettes" en profondeur. Les sols se réchauffent, entre 8 et 10°C relevés dans la butte (secteur Ponthieu).



Parcelle plantée à Torquesne

Photo : Q. Dubois—Unéal

A la faveur des conditions climatiques du moment, les chantiers de plantation se poursuivent. En fonction du type de production et des secteurs, les plantations s'échelonnent (avancée soutenue en zone côtière et dans le département de l'Aisne; avancée modérée sur le département de l'Oise).

Pour l'industrie, fécule à broyer, 70% des emblavements sont réalisés pour l'industriel TEREOS. Pour la consommation, démarrage en douceur avec une prévision plus intense à partir de la semaine prochaine. Pour les plants, quelques parcelles sont plantées sur les secteurs de Noyon, Senlis (60) et la zone côtière (80).

METEO : Météo France annonce un temps sec, chaud et ensoleillé pour cette semaine avec des températures autour de 22°C l'après midi. Quelques millimètres sont annoncés durant le week-end avec une légère baisse des températures.

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation des tas de déchets et d'écarts de triage se sont poursuivies cette semaine.

Comme chaque année, de nombreux tas de déchets non gérés sont observés dans la plaine à proximité de parcelles qui vont être emblavées prochainement en pommes de terre !

Dans les départements du Nord et du Pas de Calais :

9 nouveaux tas de déchets non gérés ont été observés cette semaine. Des repousses commencent à faire leur apparition sur plus de la moitié des tas.

Sur 5 tas, à Pitgam, Erquinghem Lys, Rexpoede, Zegerscappel et Laventie, des repousses de quelques centimètres sont présentes.

Quatre tas situés à Bouvigny Boyeffles, Rexpoede, Bollezeeleet West Cappel sont constitués de terre et de tubercules et ne présentent pas de repousses pour le moment.

Dans les départements Picards :

Un tas de déchets non géré mais ne présentant pas de repousses pour le moment est signalé à Villers-Aux-Erables.

N'attendez pas que la végétation se développe pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible.



Tas de déchets non géré situé à Erquinghem Lys (59) avec début de développement des repousses

Photo : C.HACCART Chambre d'Agriculturev 59/62



Tas de déchets non géré situé à Rexpoede (59) - Pas de repousses

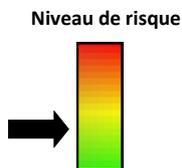
Photo : C.HACCART Chambre d'Agriculturev 59/62



Tas de déchets non géré situé à Pitgam (59) avec présence de repousses

Photo : C.HACCART Chambre d'Agriculturev 59/62

LIMACES :



SEUIL DE NUISIBILITE :

4 limaces par m² (1m² = 4 pièges).

La société DeSangosse met en place un réseau de piégeage des limaces en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré.

Le réseau de piégeage 2020 est composé de **20 parcelles présentant pour la plupart un risque limace avéré.**

Les relevés des pièges sont réalisés chaque semaine par les agriculteurs eux mêmes et selon un protocole harmonisé.

Résultats du Piégeage T0

Les piégeurs pomme de terre ont effectué le mardi 7 avril matin un premier piégeage que l'on appelle le T0. C'est un piégeage précoce qui permet d'avoir un état des populations avant les plantations.

10 parcelles ont fait l'objet d'un relevé.

On trouve des limaces sous les pièges dans 30% des parcelles, mais le seuil de nuisibilité n'est atteint que dans une situation.

- Dans une parcelle, à Steene, le seuil de nuisibilité est atteint avec 31 limaces par m² (en majorité des jeunes limaces grises). C'est une parcelle à risque qui présente un sol argileux et où les résidus de paille sont importants.
- Des limaces sont présentes dans 2 parcelles mais sans atteindre le seuil de nuisibilité : à Bourbourg (1 limaces/m²) et Sercus (1 limace/m²).
- Dans les 7 autres parcelles du réseau, aucune limace n'a été observée sous les pièges.

Malgré un hiver très humide, le vent et l'absence de précipitations durant ces dernières semaines ont asséché les sols en surface. Les premiers résultats du T0 font état d'une activité plutôt faible, puisque 30 % des parcelles piégées présentaient des limaces. **Cependant, on note quand même une situation préoccupante avec plus de 30 limaces par m² qui incite fortement à se rendre dans les parcelles à risque afin de vérifier l'activité limaces au moment où les plantations vont commencer.**

La moyenne observée lors de ce premier comptage est de moins de 3 limaces par m² (contre 1 limace/ m² pour le T0 de 2019, 6 limaces/m² en 2018, 1 limace/m² en 2017 et 5 limaces/m² en 2016).

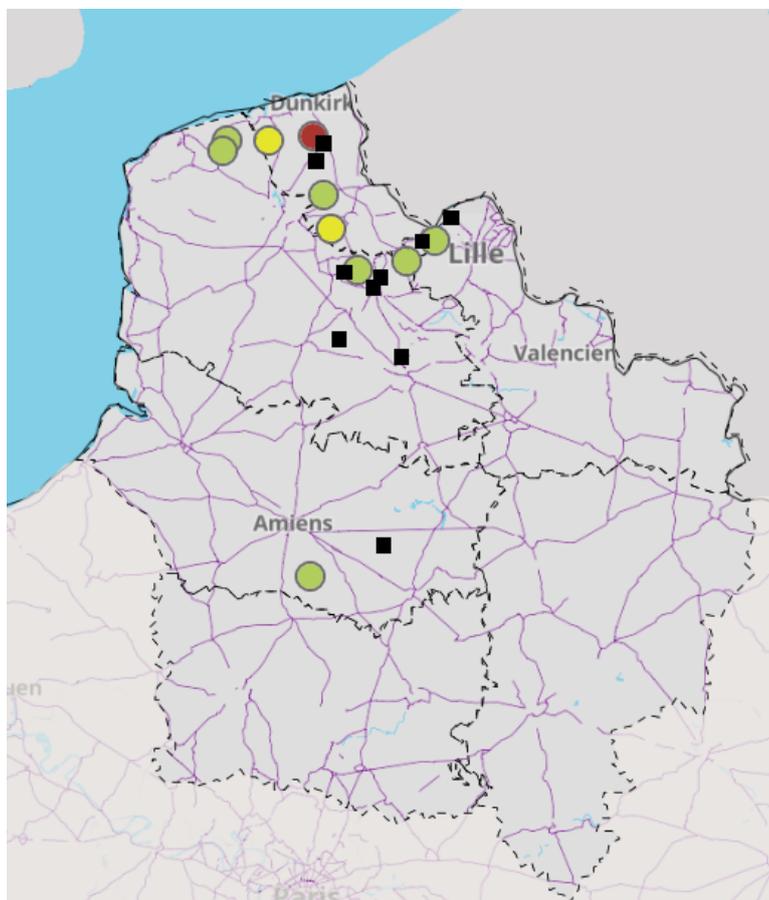
Cette année, le niveau de piégeage maximal est de 31 limaces par m² (contre 3 limaces/m² à la même époque en 2019 et 35 limaces par m² en 2018).

Toutes les limaces piégées sont des limaces grises qui ont besoin de températures plus élevées que les limaces noires pour sortir.

Moyenne de limaces au m²



■ Pas de relevé de piégeage pour la parcelle



Attention, la plupart des parcelles du réseau présentent « un risque limaces » avéré (dégâts les années précédentes, sols favorables...). Il est donc nécessaire avant toute intervention **d'évaluer les risques propres à chaque parcelle** et à chaque situation (voir grille d'évaluation du risque limaces en page 5).

En effet, **L'activité est très variable d'une parcelle à une autre, d'où la nécessité de réaliser un piégeage** pour évaluer le risque limaces, notamment en parcelle à risque.

Afin de surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée, vous pouvez également vous référer à la note nationale jointe en cliquant sur ce lien : [Note Nationale limaces BSV](#)

Le piégeage dans les parcelles est fortement recommandé jusqu'à la reprise du travail après chaque épisode pluvieux afin de connaître le risque limace.



Piège à limaces

Photo : C. HACCART CA 59-62

Caractéristiques des limaces grises et noires



Limace grise

Deroceras reticulatum
Limace grise adulte

Couleur variable de gris à beige souvent avec tâches sur le corps

- Pied de couleur claire/blanche
- Corps souple au toucher
- Traces visibles de mucus au sol
- La toucher provoque la sécrétion



Limace grise jeune < 1 cm



Limace noire

Arion spp
Limace noire adulte

Taille inférieure à la limace grise

- Couleur noire avec le pied jaune orangé
- Sensation de peau épaisse au toucher
- Mucus peu visible

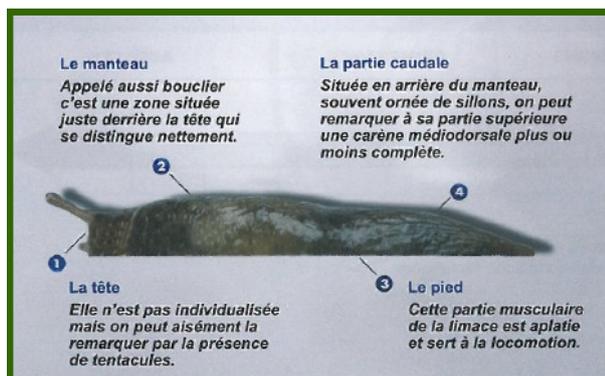


Limace noire jeune < 1 cm



Oeufs de limaces x 10

Description des limaces



Source : De Sangosse

Source : De Sangosse

Evaluation du risque limaces parcellaire

Pour être en mesure de conduire une lutte raisonnée contre les limaces, il est nécessaire d'évaluer le risque limaces dans vos parcelles.

Ce risque dépend notamment des caractéristiques de la parcelle telles que définies dans la fiche de Ciblage Acta® ci-après.

Cette grille permet d'évaluer le niveau de risque limaces à la parcelle et d'imaginer des solutions pour le réduire. Dans certaines situations, un raisonnement sur toute la rotation est recommandé.

Cette évaluation du risque doit être prolongée par un piégeage (voir BSV n°4).

Les caractéristiques parcellaire et le piégeage associés aux conditions météorologiques permet d'approcher le risque limaces au moment de la plantation.



Fiche Ciblage® ACTA

fiche N°4
OBS-ENR-001

EVALUATION DU RISQUE LIMACES PARCELLAIRE

Pour utiliser cette grille, vous devez remplir la colonne "Diagnostic" avec la note qui correspond le mieux à votre parcelle ; puis, le cas échéant, la colonne "Stratégie". Attention, un seul choix par encadré.

		Notes	Diagnostic	Stratégie
Historique limaces de l'année dernière	Beaucoup de limaces	4		
	Quelques limaces	2		
	Pas de limace	0		
Sol	Argileux	5		
	Limono-argileux	4		
	Argilo-calcaire	4		
	Limoneux	2		
	Sablo-limoneux/Champagne crayeuse	1		
	Sableux	0		
Précédent	Colza	6		
	Céréales d'hiver	4		
	Cultures de printemps	1		
	Pluriannuelles (jachère, prairie...)	5		
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0		
	Labour sans déchaumage après récolte	2		
	Déchaumage(s) après récolte	1		
	Déchaumage(s) mais pas après récolte	2		
	Absence de travail du sol	4		
Végétation durant l'interculture	Très développée	4		
	Peu développée	2		
	Rare	1		
Préparation lit de semences	Grossière	4		
	Intermédiaire	2		
	Fine	0		
Date de semis de la culture (à adapter en fonction des régions)				
Blé / Colza	Semis précoce	1		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	4		
Maïs / Tournesol Betterave/ Pomme de Terre	Semis précoce	4		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	1		
Sensibilité des cultures	Blé / Orge / Prairie	1		
	Maïs / Pois	2		
	Tournesol	4		
	Colza / Pomme de Terre / Betterave	6		
TOTAL (somme des 8 notes choisies pour la parcelle)				
Niveau de risque de la parcelle	inférieur à 18	Faible		
	18 à 23	Moyen		
	23 à 28	Fort		
	supérieur à 28	Très fort		

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos® : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Picardie, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysse, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).